

**Secrétaire** : Laurent Lespinasse - DDFIP Logistique - Tél / 05.46.00.39.53

**Secrétaire adjoint** : Benjamin Essayan - Trésorerie de St Aigulin - Tél / 05.46.04.80.43

**Trésorier** : Claudine Gautronneau - Trésorerie de Rochefort Municipale - Tél / 06.37.01.35.17

**Trésorière adjointe** : Marguerite Guillard - SIE Marennes - Tél / 05.46.85.83.58

## Réunion d'information immobilière du 15 février 2012

La direction avait convoqué une réunion d'information immobilière, notamment concernant le site de Fétilly.

En préambule, le directeur a annoncé que ce sujet immobilier serait à l'ordre du jour des prochains CHS et CTL.

Rappelons que le projet consistait initialement à désamianter le site de Fétilly et à changer les ouvrants pour un montant global revu à 660 000 €. Le fait que le nouveau Préfet ne veuille plus des services de la DDFIP à la cité administrative Duperré a obligé notre direction à faire évoluer le projet avec une réinstallation de la conservation des hypothèques (17 agents), du pôle d'évaluation des locaux professionnels (5 agents) et du pôle topographique et de gestion cadastrale (13 agents) dans l'hôtel des finances de Fétilly, le centre des impôts fonciers (18 agents) s'installant dans les locaux de la TP Amendes TLE (10 agents). Durant les travaux, la CH, le PTGC et le PELP iraient se loger (au 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage) dans les locaux du Conseil Général (ancienne direction des services vétérinaires) pour un loyer annuel de 19 000 €.

La direction nous a informé que le sur-coût estimé par le maître d'œuvre de l'opération initiale s'élevait à 640 000 € pour atteindre 1 300 000 €.

La présentation que notre direction a faite de ce projet à la centrale la semaine dernière ne s'est pas passée sous les meilleurs auspices, le bureau BP2C ayant demandé de revoir financièrement le projet à la baisse, trouvant le coût / m<sup>2</sup> / agent (encore les ratios, toujours les ratios !) exorbitant. La norme étant située entre 300 et 600 €/m<sup>2</sup>, le projet de notre département coûtant 1000 €/m<sup>2</sup>. La centrale refuse le financement des cloisons/placards qui sont un élément technique pouvant permettre un gain de place notable comme dans les SIP. Comment financer ces achats sur un budget départemental déjà amputé de 650 000 € sur 2012 ?

Nous avons alors demandé à quel niveau se situait la demande de la centrale. Notre direction nous a répondu qu'il n'y avait pas de chiffre annoncé, mais que le bureau BP2C avait demandé de faire des économies sur le projet d'une manière globale. Nous ne doutons pas que celles-ci impacteront forcément la qualité du ré-aménagement, et donc les conditions de travail des agents au final.

Nous avons aussi fait remarquer qu'un tel sur-coût induisait, a priori, qu'un nouvel appel d'offre soit passé pour la maîtrise d'œuvre et donc un étalement du calendrier initial. Notre direction a alors indiqué que les travaux débuteraient éventuellement, sous toute réserve, en septembre.

Nous avons fait remarquer que la réflexion était menée à l'envers, puisque les demandes des agents des différents services ne pourraient être prises en compte en raison des contraintes financières. Notre directeur a précisé alors que les groupes de travail qui s'étaient déroulés s'étaient appuyés sur des esquisses et non des plans définitifs.

Le seul projet validé par la direction générale est celui de la réinstallation du CDIF à la TP amendes TLE, hors placards et mobilier. Cette opération devrait se dérouler en juin. Les collègues de ce service présents à la réunion ont alors fait part de leur opposition au projet validé par notre direction, notamment en raison de surfaces d'installation trop restreintes. Ces mêmes collègues ont aussi noté avec justesse que le rapprochement CDI/CDIF s'opèrerait dans les prochaines années même s'il était ajourné actuellement par la DGFIP. Pourquoi donc s'installer durablement dans des locaux inappropriés alors qu'un futur déménagement vers les SIP se profile à moyen terme? Le directeur a alors précisé qu'il pensait à titre personnel que la fusion de ces services ne s'opèrerait pas comme les précédentes, certaines spécificités métiers ne pouvant être rapprochées avec l'impôt sur le revenu.

Nos représentants ont aussi argumenté dans ce sens, ajoutant que la réforme de la carte territoriale de l'intercommunalité et la restructuration inéluctable du réseau des trésoreries qui en découlera aura forcément un impact sur le site de Fétilly au niveau de l'accueil d'un public plus nombreux, notamment pour le recouvrement de l'impôt par les SIP. Nous avons plaider en faveur d'une réflexion plus approfondie avec le temps nécessaire pour la mener, ce qui n'a pas retenu l'attention de notre direction qui a fait valoir que le Conseil Général ne nous permettrait pas de loger plus d'un an dans ses locaux. Et si les travaux prennent du retard, M. Bussereau nous mettra sur le parking ?

Concernant les éléments précis en cours sur Fétilly, les collègues de la redevance audiovisuelle devraient déménager bientôt sur le site de Rochefort à leur demande, et les services de la Mutuelle (MGEFI et Mutuelle du Trésor) trouveraient leur place au sein de la direction. La boucle est bouclée concernant notre collègue de la Mutuelle du Trésor, baladée sans ménagement depuis bientôt 3 ans entre le centre ville, La Pallice et Fétilly ... pour finalement revenir rue Réaumur !!! Afin d'optimiser le gain de place sur certains sites une discussion est intervenue sur les archives. La direction nous a informé qu'elle envisageait de faire partir certaines archives sur d'autres sites (ex : Royan à Marennes) parfois distants de plusieurs kilomètres. Nous avons rappelé à la direction la distinction entre les archives vivantes et les autres. Ils avaient envisagé de descendre les armoires des dossiers professionnels des SIE dans les sous-sols, nous avons tout de suite fait objection suite à la demande express des agents et avons souhaité le financement par la direction des cloisons/placards.

Pour conclure, nous dirons qu'il est urgent d'attendre la validation de l'enveloppe par la centrale afin de pouvoir discuter concrètement avec les agents de leur future installation, ce que notre direction s'est engagée à faire en poursuivant les groupes de travail déjà mis en place.

St Jean d'Angély

L'enveloppe de 60 000 € (140 000 € annoncés à la réunion d'information immobilière le 6 septembre dernier) ne sera pas revue à la hausse et ne permettra pas de reloger la trésorerie et surtout le SIE dans de bonnes conditions. Nous l'avions déjà dit à la précédente réunion traitant de ce site. La direction envisage donc d'installer les agents de la

trésorerie dans les locaux actuels du SIE, et de faire déménager ce service dans les bureaux du cadastre, de la salle de réunion, voire de la CH qui déménagerait à son tour. Le directeur nous a appris, à notre plus grande stupéfaction, que le SIP renforcerait la caisse commune tenue par la trésorerie en période de pointe. Qui sera responsable personnellement et pécuniairement en cas d'erreur de caisse dans ce cas là ? Le chef du SIP ?

## Rochefort

L'étude de travaux sur le désamiantage partiel rendu obligatoire suite à un dégât des eaux est en cours de finalisation. Une étude a été faite par l'antenne immobilière de Nantes de la DPAEP (direction du personnel de l'administration et de l'environnement professionnel) concernant la réinstallation de la trésorerie (27 agent) bld Wilson, qui ne convient pas à notre direction et qui est donc à faire évoluer avec un nouveau chiffrage. Concernant les déménagements envisagés, la trésorerie s'installerait au rez-de-chaussée et au 1er étage, le SIE pourrait s'installer dans la salle de formation et dans le logement vacant du gardien, voire permuter avec la CH qui descendrait alors ... Bref, tout est envisagé concernant ce projet. Force Ouvrière rappelle son opposition à ce rapprochement étant donné notamment, les contraintes d'accueil du public (130 usagers/jour parfois) et le volume de fonds manipulé par le secteur communal, notamment la monnaie des parcmètres de la ville de Rochefort, qui nécessite un ramassage par transporteur de fonds. Il est clair qu'aucun programme immobilier ne pourra permettre un accueil de qualité commun à l'impôt et au secteur communal avec la surface actuellement disponible bld Wilson. Rappelons que la ville de Rochefort a été très fortement touchée socialement ces 15 dernières années et que les usagers de cette agglomération ne viennent pas par plaisir au guichet payer en liquide leur impôt ou leur redevance d'ordure ménagère mais parce qu'ils peuvent tout simplement être interdits bancaires à la suite d'un licenciement et (ou) d'une situation de sur endettement.

Nous avons demandé à notre directeur si Saintes et Royan faisaient aussi l'objet d'étude de rapprochement entre la trésorerie et l'hôtel des finances publiques. Il nous a répondu qu'il n'y avait pas de place à Royan, mais que la réflexion avançait sur Saintes (25 agents à la trésorerie), un contact ayant déjà été pris avec le directeur divisionnaire des Douanes de Poitiers, le site de Saintes hébergeant le service de la viticulture.

Et enfin, un vieux serpent de mer a refait surface, tel le monstre du Loch Ness émergeant entre la Tour St Nicolas et la Tour de la Chaîne, l'installation de la direction à l'emplacement de l'ancien centre de tri de La Poste à côté de la gare. L'opération serait rendue possible par le transfert de propriété du terrain entre Réseau Ferré de France et la ville de La Rochelle, et aussi par la volonté du maire de voir s'installer une administration dans ce secteur. Cette opération serait vue d'un bon oeil par notre direction générale après l'abandon du projet Auffredi, trop compliqué étant donné la vétusté des bâtiments.